

STATISTIQUE – TRAVAIL

Toutes les statistiques du système de collecte des données du Ministère utiles au monde du travail (2004-06-23)

Les arrêts de travail (mai 2004)

Conflits de travail, travailleurs touchés et jours-personnes perdus — 1995-2004	1	2
Selon la compétence et le secteur	2	3
Selon la région administrative	3	3
Selon les grands secteurs d'activité économique	4	4

L'échéance de conventions collectives

Conventions collectives et salariés touchés	5	5
Grandes conventions		5
Selon la région administrative	6	5
Par secteur d'activité économique	7	7
Notes techniques et crédits		8

Les arrêts de travail

Avertissement

Un nouveau mode de comptabilisation des arrêts de travail a été instauré en 2000. Avec ce dernier, l'arrêt de travail est directement lié à l'accréditation syndicale, alors qu'auparavant celui-ci reposait sur la notion d'établissement, sans tenir compte du nombre d'accréditations en présence. Cette modification méthodologique entraîne conséquemment une augmentation relative du nombre de conflits de travail. Il faut donc faire preuve de circonspection pour toute comparaison avec des données antérieures à 2000.

Nous vous rappelons que les notes techniques de la présente section apparaissent à la page 7.

2

1 Conflits de travail, travailleurs touchés et jours-personnes perdus — 1995-2004 (mai 2004)

Année	Conflits déclenchés dans l'année	Nombre de conflits au cours de l'année	Travailleurs touchés	Jours-personnes perdus
1995	76	96	47 944	508 659
1996	88	104	14 696	387 339
1997	86	103	22 502	324 020
1998	105	124	98 982	723 609
1999	124	155	25 257	652 747
2000	99	125	24 554	345 640
2001	91	112	52 597	488 867
2002	95	109	22 094	1 009 517
2003*	96	115	17 801	879 262
2004**	50	77	10 495	181 185

* Données préliminaires parce que les informations relatives à certains dossiers sont incomplètes.

** Données préliminaires.

- Au cours de la première moitié de la décennie, on remarque une augmentation régulière du nombre de conflits déclenchés dans l'année, pour atteindre un sommet en 1999 (124). On constate une baisse significative en 2000 avec seulement 99 conflits. Depuis cette date, on note une certaine stabilité dans le nombre d'arrêts de travail au Québec.
- C'est en 1998 qu'on retrouve le plus grand nombre de travailleurs touchés (98 982). Ceci est dû principalement au conflit des 80 000 enseignants dans le secteur de l'éducation. À l'exception de l'année 1996, le plus faible nombre de travailleurs touchés se situe en 2003 (17 801, données préliminaires). À titre informatif, de 1995 à 2003, le nombre moyen de travailleurs impliqués dans un conflit de travail s'élève à 36 270.
- Au regard du nombre de jours-personnes perdus, un sommet a été atteint en 2002 (1 009 517). L'année 2003, bien que les données soient préliminaires, est la seconde en importance (879 262).

2

Nombre d'arrêts de travail, de travailleurs touchés et de jours-personnes perdus selon la compétence*

Compétence	Arrêts de travail déclenchés pendant le mois de mai 2004		Arrêts de travail ayant eu cours durant le mois de mai 2004			Arrêts de travail ayant eu cours depuis janvier 2004		
	Arrêts de travail	Travailleurs touchés	Arrêts de travail	Travailleurs touchés	Jours-personnes perdus	Arrêts de travail	Travailleurs touchés	Jours-personnes perdus
Fédérale	0	0	3	40	1 181	5	610	21 926
Secteur privé	0	0	3	40	1 181	5	610	21 926
Grève	0	0	2	33	1 041	3	597	20 909
Grève et lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Lock-out	0	0	1	7	140	2	13	1 017
Secteur public	0	0	0	0	0	0	0	0
Grève et lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Provinciale	12	1 083	36	2 787	42 785	72	9 885	159 260
Secteur privé	12	1 083	32	2 668	39 386	66	8 926	140 445
Grève	8	581	24	1 837	28 310	50	7 685	108 142
Grève et lock-out	2	327	3	377	1 681	4	396	2 228
Lock-out	2	175	5	454	9 396	12	845	30 075
Secteur public	0	0	4	119	3 399	6	959	18 814
Grève	0	0	4	119	3 399	6	959	18 814
Grève ou lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Lock-out	0	0	0	0	0	0	0	0
Total (toute compétence)	12	1 083	39	2 827	43 966	77	10 495	181 185

* Données préliminaires.

- La grande majorité des arrêts de travail ayant eu cours depuis janvier 2004, touchant le plus grand nombre de travailleurs et impliquant le plus de jours-personnes perdus, sont de compétence provinciale, surviennent dans le secteur privé et sont associés à des grèves. Une observation similaire peut être énoncée au regard des conflits déclenchés au cours du mois de mai 2004. Cependant, tous sont de compétence provinciale et aucun n'a été déclenché dans le secteur public.
- Au regard du nombre de travailleurs touchés, il faut en mai, le conflit ayant eu cours au sein des entreprises Aliments Parmalat (318 salariés), Urgel Bourgie (310 salariés) et Brault et Martineau (280 salariés).

3

Nombre d'arrêts de travail, de travailleurs touchés et de jours-personnes perdus selon la région administrative — Québec*

	Arrêts de travail		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus	
	Mai 2004	Depuis janv. 2004	Mai 2004	Depuis janv. 2004	Mai 2004	Depuis janv. 2004
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	0	0	0	0	0	0
Bas-Saint-Laurent	2	5	155	264	1 375	2 207
Saguenay—Lac Saint-Jean	0	1	0	14	0	490
Capitale-Nationale	4	8	114	1 601	2 416	13 455
Chaudière-Appalaches	2	3	278	296	5 660	7 268
Mauricie—Bois-Francs	4	7	215	279	4 030	8 161
Centre du Québec	3	3	549	549	4 980	4 980
Estrie	1	3	9	125	45	877
Montérégie	7	13	454	703	8 122	15 720
Montréal	7	11	650	804	11 041	51 557
Laval	0	0	0	0	0	0
Laurentides	1	2	85	218	935	7 312
Lanaudière	2	6	16	356	320	4 000
Outaouais	1	3	72	221	1 224	12 488
Abitibi-Témiscamingue	1	1	21	21	664	3 257
Côte-Nord	1	6	7	278	140	14 802
Nord-du-Québec	0	0	0	0	0	0
Plus d'une région	3	3	202	202	3 013	14 248
Toutes les régions	0	1	0	4 000	0	4 000
Québec plus autre(s) province(s)	0	1	0	564	0	16 364
Total	39	77	2 827	10 495	43 966	181 185

* Données préliminaires.

- En mai 2004 et aussi depuis le début de la présente année, ce sont les régions de Montréal et de la Montérégie qui ont vécu le nombre le plus élevé d'arrêts de travail.
- Au regard du nombre de travailleurs touchés par un conflit en mai 2004, c'est la région de Montréal qui occupe le premier rang, avec 650 salariés. Par ailleurs, depuis le mois de janvier 2004, il faut signaler le conflit des Centres de la petite enfance, répertorié dans la catégorie « Toutes les régions », lequel a impliqué 4 000 salariés. Au niveau d'une seule région, c'est celle de la Capitale-Nationale qui regroupe, depuis le début de l'année, le plus grand nombre de travailleurs (1 601) visés par un conflit.
- En mai 2004, la perte de jours de travail a été plus élevée dans les régions de Montréal et de la Montérégie. Incidemment, depuis le début de l'année, 28,5 % de la totalité des jours-personnes perdus sont concentrés dans la région de Montréal.

Nombre d'arrêts de travail, de travailleurs touchés et de jours-personnes perdus selon les grands secteurs d'activité économique — Québec*

	Arrêts de travail		Travailleurs touchés		Jours-personnes perdus	
	Mai 2004	Depuis janv. 2004	Mai 2004	Depuis janv. 2004	Mai 2004	Depuis janv. 2004
Agriculture et services connexes	0	0	0	0	0	0
Autres services	3	4	222	226	6 864	33 796
Commerce de détail	3	9	413	648	1 740	20 369
Commerce de gros	1	1	318	318	636	636
Communications et autres services publics	1	2	21	27	664	3 539
Construction	2	2	63	63	810	1 228
Exploitation forestière et services forestiers	0	1	0	13	0	208
Hébergement et restauration	2	5	179	432	5 536	29 674
Industries manufacturières	17	27	1 359	2 009	24 681	46 975
Intermédiaires financiers et assurances	2	2	57	57	1 140	5 985
Mines, carrières et puits de pétrole	0	0	0	0	0	0
Services aux entreprises	0	1	0	14	0	490
Services de santé et services sociaux	2	5	61	4 103	674	5 128
Services d'enseignement	2	8	96	1 030	324	9 304
Services gouvernementaux	3	5	26	866	520	4 700
Services immobiliers et agences d'assurances	0	0	0	0	0	0
Transport et entreposage	1	5	12	689	376	19 154
Ensemble des secteurs	39	77	2 827	10 495	43 966	181 185

* Données préliminaires.

- En mai 2004, ainsi que depuis le début de l'année, on remarque un plus grand nombre d'arrêts de travail dans le secteur des industries manufacturières. Outre ce dernier secteur, les secteurs, les plus affectés sont, depuis janvier 2004, le commerce de détail (9) et les services d'enseignement (8).
- Le nombre de travailleurs impliqués dans un conflit de travail était, en mai 2004, plus élevé dans le secteur des industries manufacturières (1 359). Par contre, depuis le début de l'année, c'est dans le secteur des services de santé et services sociaux, dans lequel est répertorié le conflit des centres de la petite enfance avec ses 4 000 salariés, que l'on retrouve le plus nombre de travailleurs visés par un conflit (4 103).
- La perte de jours de travail a été, en mai 2004, davantage ressentie dans le secteur des industries (24 681), précédant ainsi les secteurs des autres services (6 864) et de l'hébergement et de la restauration (5 536). Depuis le début de l'année, c'est dans le secteur des industries manufacturières que l'on observe le plus grand nombre de jours-personnes perdus (46 975). Dans ce dernier sous-secteur, mentionnons notamment les deux arrêts de travail au sein des établissements Shermag, (11 750 jours de travail), et Agropur (7 600 jours de travail).

L'échéance de conventions collectives

5 Nombre de conventions collectives expirant de juillet 2004 à juin 2005 et nombre de salariés touchés

	Conventions collectives*	Salariés touchés*
Juillet 2004	67	3 302
Août 2004	92	7 739
Septembre 2004	101	7 243
Octobre 2004	91	5 139
Novembre 2004	85	6 413
Décembre 2004	446	25 013
Janvier 2005	69	4 170
Février 2005	93	10 111
Mars 2005	264	11 140
Avril 2005	123	7 491
Mai 2005	90	5 732
Juin 2005	311	17 676
Total	1 832	111 169

* Les données mensuelles précédentes concernant le nombre de conventions collectives et de salariés touchés peuvent différer, notamment en raison des données manquantes lors du dépôt des conventions collectives.

6 Expiration des conventions collectives au cours des prochains mois selon la région — Québec

	Expiration au cours des trois prochains mois								Expiration au cours des douze prochains mois		Juillet 2004 à septembre 2004	
	Juillet 2004		Août 2004		Septembre 2004		Cumulatif				x 100 %	
	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés
Abitibi-Témiscamingue	3	170	9	333	1	800	13	1 303	60	3 360	21,7	38,8
Bas-Saint-Laurent	1	2	1	4	2	68	4	74	52	1 438	7,7	5,1
Capitale-Nationale	5	202	8	197	9	481	22	880	231	9 934	9,5	8,9
Centre-du-Québec	2	12	1	18	4	407	7	437	50	1 814	14,0	24,1
Chaudière-Appalaches	4	219	8	618	7	337	19	1 174	112	6 219	17,0	18,9
Côte-Nord	4	104	0	0	4	184	8	288	45	2 914	17,8	9,9
Estrie	5	174	8	343	5	212	18	729	83	4 204	21,7	17,3
Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine	1	4	0	0	0	0	1	4	25	579	4,0	0,7
Lanaudière	3	245	1	46	3	172	7	463	61	3 072	11,5	15,1
Laurentides	10	307	1	200	3	333	14	840	83	4 413	16,9	19,0
Laval	2	55	2	274	4	351	8	680	39	3 548	20,5	19,2
Mauricie — Bois-Francs	0	0	8	1 008	4	137	12	1 145	77	5 093	15,6	22,5
Montérégie	7	495	10	3 411	20	937	37	4 843	248	17 925	14,9	27,0
Montréal	9	895	23	920	25	2 294	57	4 109	405	30 943	14,1	13,3
Nord du Québec	1	12	1	30	0	0	2	42	9	396	22,2	10,6
Outaouais	1	1	2	40	2	273	5	314	46	2 142	10,9	14,7
Saguenay — Lac Saint-Jean	6	144	4	135	8	257	18	536	118	5 029	15,3	10,7
Plus d'une région	3	261	5	162	0	0	8	423	84	5 613	9,5	7,5
Québec plus autre(s) région(s)	0	0	0	0	0	0	0	0	1	12	0,0	0,0
Toutes les régions	0	0	0	0	0	0	0	0	3	2 521	0,0	0,0
Total	67	3 302	92	7 739	101	7 243	260	18 284	1 832	111 169	14,2	16,4

Expiration des conventions collectives au cours des prochains mois selon les grands secteurs d'activité économique — Québec

	Expiration au cours des trois prochains mois								Expiration au cours des douze prochains mois		Juillet 2004 à septembre 2004	
	Juillet 2004		Août 2004		Septembre 2004		Cumulatif				x 100 %	
	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés
Agriculture et services connexes	1	250	0	0	2	129	3	379	12	702	25,0	54,0
Agriculture	1	250	0	0	1	10	2	260	8	438	25,0	59,4
Services connexes	0	0	0	0	1	119	1	119	4	264	25,0	45,1
Autres services	10	209	10	308	5	347	25	864	194	6 245	12,9	13,8
Associations	6	36	5	40	1	9	12	85	80	1 154	15,0	7,4
Autres services	3	103	2	100	3	308	8	511	68	2 787	11,8	18,3
Services de divertissements et de loisirs	1	70	3	168	0	0	4	238	38	1 544	10,5	15,4
Services personnels et domestiques	0	0	0	0	1	30	1	30	8	760	12,5	3,9
Commerce de détail	11	444	7	504	16	1 169	34	2 117	190	12 028	17,9	17,6
Commerce de gros	5	120	3	67	8	415	16	602	121	8 162	13,2	7,4
Communications et autres services publics	0	0	2	72	2	33	4	105	20	3 197	20,0	3,3
Autres services publics	0	0	0	0	2	33	2	33	13	2 798	15,4	1,2
Communications	0	0	2	72	0	0	2	72	7	399	28,6	18,0
Construction	1	53	3	189	2	1 107	6	1 349	27	1 987	22,2	67,9
Constructeurs promoteurs et entrepreneurs généraux	0	0	1	40	0	0	1	40	7	193	14,3	20,7
Entrepreneurs spécialisés	1	53	1	29	2	1 107	4	1 189	18	1 667	22,2	71,3
Services relatifs à la construction	0	0	1	120	0	0	1	120	2	127	50,0	94,5
Exploitation forestière et services forestiers	2	160	1	8	2	911	5	1 079	25	3 087	20,0	35,0
Hébergement et restauration	3	576	5	129	7	553	15	1 258	92	8 846	16,3	14,2
Industrie manufacturière	20	1 020	27	2 769	37	2 189	84	5 978	558	40 589	15,1	14,7
Autres industries manufacturières	1	8	3	579	1	47	5	634	14	1 259	35,7	50,4
Imprimerie édition et industries connexes	0	0	0	0	4	101	4	101	49	3 049	8,2	3,3
Industrie des produits du caoutchouc	0	0	0	0	1	206	1	206	11	777	9,1	26,5
Industrie chimique	3	195	2	39	1	30	6	264	25	1 187	24,0	22,2
Industrie de la fabrication des produits métalliques (sauf les industries de la machinerie et du matériel de transport)	2	277	3	606	1	29	6	912	36	3 151	16,7	28,9
Industrie de la machinerie (sauf électrique)	0	0	1	15	7	149	8	164	20	748	40,0	21,9
Industries de l'habillement	0	0	1	15	1	83	2	98	18	1 117	11,1	8,8
Industrie de première transformation des métaux	3	188	1	4	1	125	5	317	36	2 503	13,9	12,7
Industrie des aliments	0	0	1	192	3	615	4	807	42	3 301	9,5	24,4
Industrie des boissons	0	0	0	0	0	0	0	0	15	319	0,0	0,0
Industrie des produits du pétrole et du charbon	0	0	0	0	0	0	0	0	5	68	0,0	0,0
Industrie des produits électriques et électroniques	1	80	1	40	1	101	3	221	20	2 102	15,0	10,5
Industrie des produits en matière plastique	0	0	0	0	0	0	0	0	15	1 312	0,0	0,0

Expiration des conventions collectives au cours des prochains mois selon les grands secteurs d'activité économique — Québec (suite)

	Expiration au cours des trois prochains mois								Expiration au cours des douze prochains mois		Juillet 2004 à septembre 2004	
	Juillet 2004		Août 2004		Septembre 2004		Cumulatif				x 100 %	
	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés	Conv. coll.	Salariés touchés
Industrie des produits minéraux non métalliques	1	20	1	20	3	47	5	87	88	1 962	5,7	4,4
Industrie des produits textiles	0	0	0	0	0	0	0	0	10	421	0,0	0,0
Industrie du bois	2	68	2	54	6	245	10	367	49	4 207	20,4	8,7
Industrie du cuir et des produits connexes	0	0	0	0	0	0	0	0	6	528	0,0	0,0
Industrie du matériel de transport	0	0	2	38	2	83	4	121	23	5 189	17,4	2,3
Industrie du meuble et des articles d'ameublement	2	102	1	22	2	87	5	211	15	1 494	33,3	14,1
Industrie du papier et des produits en papier	5	82	8	1 145	2	116	15	1 343	50	4 610	30,0	29,1
Industrie du tabac	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,0	0,0
Industrie textiles de première transformation	0	0	0	0	1	125	1	125	11	1 285	9,1	9,7
Intermédiaires												
financiers et assurances	1	37	11	210	2	44	14	291	67	1 561	20,9	18,6
Mines, carrières et puits de pétrole	3	61	4	246	3	65	10	372	28	3 282	35,7	11,3
Pêche et piégeage	1	8	0	0	0	0	1	8	4	25	25,0	32,0
Services aux entreprises	0	0	0	0	2	61	2	61	26	1 141	7,7	5,3
Services												
d'enseignement	0	0	6	2 907	0	0	6	2 907	39	4 642	15,4	62,7
Services de santé et services sociaux	3	108	4	88	2	27	9	223	226	8 139	4,0	2,7
Services												
gouvernementaux	1	10	2	32	8	133	11	175	133	5 187	8,3	3,4
Services de l'administration fédérale	0	0	0	0	1	10	1	10	1	10	100,0	100,0
Services de l'administration provinciale	0	0	1	4	0	0	1	4	10	1 570	10,0	0,3
Services des administrations locales	1	10	1	28	7	123	9	161	122	3 607	7,4	4,5
Services immobiliers et agences d'assurances	1	40	3	103	0	0	4	143	11	308	36,4	46,4
Transport et entreposage	4	206	4	107	3	60	11	373	59	2 041	18,6	18,3
Total	67	3 302	92	7 739	101	7 243	260	18 284	1 832	111 169	14,2	16,4

Notes techniques

Travailleurs touchés

Sont comptabilisés à ce titre tous les travailleurs directement touchés par l'arrêt de travail au début du conflit, c'est-à-dire les travailleurs faisant partie de l'unité de négociation en cause. Le nombre de travailleurs touchés ne tient pas compte des travailleurs mis à pied (avec ou sans solde) à la suite du conflit.

Jours-personnes perdus

Ce calcul s'établit comme suit : «Nombre de travailleurs touchés x nombre de jours ouvrables perdus durant la période». Le nombre de jours ouvrables n'exclut pas les jours fériés aux

fins de calcul des données préliminaires, sauf ceux prévus par la *Loi sur les normes du travail*.

Données cumulées

Étant donné que certaines corrections peuvent être apportées aux données des mois antérieurs, il peut y avoir des différences avec les données déjà publiées pour un mois donné.

Source :

Les statistiques mensuelles pour l'année en cours sont tirées de données préliminaires sur les arrêts de travail obtenues à partir des infor-

mations fournies par le service de conciliation du ministère du Travail et diverses autres sources. Elles touchent les arrêts de travail de toutes compétences, tant fédérale que provinciale, survenus au Québec durant la période visée.

Quant aux statistiques des années antérieures, elles sont tirées des rapports annuels des grèves et lock-out au Québec.

Crédits

La compilation des données et les commentaires sont réalisés par Johanne Turgeon, de la Direction des données sur le travail, sous la supervision de Claudine Robitaille de la même direction.